



CLASSIQUES  
GARNIER

LARDON (Sabine), THOMINE (Marie-Claire), « Présentation des Grammaires du XVI<sup>e</sup> siècle utilisées », *Grammaire du français de la Renaissance. Étude morphosyntaxique*, p. 11-14

DOI : [10.15122/isbn.978-2-8124-4499-9.p.0013](https://doi.org/10.15122/isbn.978-2-8124-4499-9.p.0013)

*La diffusion ou la divulgation de ce document et de son contenu via Internet ou tout autre moyen de communication ne sont pas autorisées hormis dans un cadre privé.*

© 2009. Classiques Garnier, Paris.  
Reproduction et traduction, même partielles, interdites.  
Tous droits réservés pour tous les pays.

## PRÉSENTATION DES GRAMMAIRES DU XVI<sup>E</sup> SIÈCLE UTILISÉES

Complément bibliographique : Colombat, B., Lazcano, E., *Corpus représentatif des grammaires et des traditions linguistiques*, Paris, Société d'Histoire et d'Épistémologie des Sciences du Langage (SHESL), 1998 (t. 1), 2000 (t. 2) - numéros spéciaux de la revue : *Histoire, Épistémologie, langage*, H. S. n° 2, 1998 et n° 3, 2000. Mise en ligne : <http://ctlf.ens-lsh.fr>.

Nous avons retenu quelques-unes des grammaires les plus célèbres de l'époque. Ponctuellement, nous évoquons, en outre, les études d'Etienne Dolet, de Peletier du Mans ou de Henri Estienne mentionnées dans la bibliographie.

### PRÉSENTATION DU *CORPUS*

John Palsgrave, *L'éclaircissement de la langue française (1530)*, Paris, Champion, 2003. Fac-similé avec traduction et notes par Susan Baddeley.

Cet ouvrage, rédigé en anglais, est destiné à présenter la langue française à la noblesse anglaise. De ce fait, Palsgrave est peu dépendant de la logique de la langue latine qui n'influe sur son étude que de manière ponctuelle (par exemple dans la terminologie qu'il utilise pour désigner les différentes fonctions syntaxiques : nominatif, accusatif, etc.). Il compare en revanche la langue française à la langue anglaise. Ce point de vue particulier lui permet de se distinguer, de manière souvent remarquable, des grammairiens français qui suivront.

Le livre se présente en trois parties. Le livre I est consacré à la prononciation. Le livre II aborde la partie grammaticale en présentant les neuf parties du discours (qui sont : l'article, le nom, le pronom, le verbe, le participe, l'adverbe, la préposition, la conjonction et l'interjection) et leurs accidents respectifs, sur lesquels le livre III apporte des compléments sous forme d'annotations.

Palsgrave exploite un *corpus* d'auteurs qui témoigne souvent d'un état de langue antérieur au XVI<sup>e</sup> siècle. Susan Baddeley signale en effet en note (p. 32, n. 3) que Palsgrave cite le plus souvent le *Roman de la Rose* de Jean de Meung (fin XIII<sup>e</sup> siècle), Alain

Chartier (début du XV<sup>e</sup> siècle) et deux de ses contemporains : Jean Lemaire de Belges et Octovien de Saint Gelais.

Jacques Dubois (dit Sylvius), *In linguam gallicam Isagoge, unà cum ejusdem Grammatica latinogallica, ex Hebræis, græcis, & Latinis authoribus*, Paris, Robert Estienne, 1531. *Introduction à la langue française suivie d'une grammaire (1531)*, Paris, Champion, 1998. Fac-similé de l'édition originale accompagné d'une traduction et de notes par Colette Demaizière.

Jacobus Sylvius est le nom latin sous lequel Jacques Dubois a publié son œuvre. *L'Introduction à la langue française inspirée des écrivains hébreux, grecs, et latins* de Sylvius est une étude, rédigée en latin, consacrée aux lettres et qui donne lieu à une réforme orthographique dont Sylvius présente la synthèse en exerque : « Caractères nouveaux et divers de lettres et de signes dont il nous a fallu user pour une représentation plus parfaite des sons français » (p. 203).

Egalement rédigée en latin, la grammaire latino-française qui suit étudie les huit parties françaises du discours (nom, pronom, verbe, adverbe, participe, conjonction, préposition et interjection) selon leurs accidents respectifs. Comme son titre l'indique, l'étude procède systématiquement par rapprochement avec les langues latine, grecque ou hébraïque, l'attention du grammairien se portant tout particulièrement sur l'étymologie. Cette démarche amène parfois certaines incohérences, comme lorsque Sylvius distingue un infinitif futur d'après le tour latin *amatum ire*, mais rendu en français par *g'aimerai*. Pour les adverbes, les prépositions et les conjonctions, Sylvius procède par liste, en donnant les équivalents français des termes latins. Certaines formes grammaticales citées témoignent de l'origine picarde du grammairien. Succincte, la grammaire de Sylvius fait, entre autres, l'économie des définitions. L'auteur s'en justifie au tout début de l'ouvrage (p. 90 / 305), en expliquant que la définition des différentes parties du discours est déjà connue d'après les grammairiens latins.

Louis Meigret, *Le tretté de la grammere françoeeze*, Paris, Chrestien Wechel, 1550. Genève, Slatkine Reprints, 1972.

Rédigé en français, le traité de Meigret a été publié dans l'orthographe réformée de l'auteur, laquelle se calque sur la prononciation suivant le principe d'équivalence un signe = un son.

La numérotation des chapitres laisse entrevoir des subdivisions. La

première réunit les chapitres sur la langue. Le chapitre 6, « du langage ou oraison », présente les huit parties du discours « outre les articles » : le nom, le pronom, le verbe, le participe, la préposition, l'adverbe, la conjonction et l'interjection. Ce sont ces parties et leurs accidents que vont détailler les subdivisions suivantes. Très dense, la grammaire de Louis Meigret présente de longs développements sans alinéa (l'édition en orthographe modernisée de Franz Josef Hausmann tente judicieusement de remédier à cette difficulté en présentant le texte sous forme de paragraphes numérotés, ce qui en allège relativement la lecture). Si elle est donc difficile d'accès pour le lecteur moderne, elle est cependant très riche et Estienne comme Ramus emprunteront à Meigret ses analyses et ses exemples.

Robert Estienne, *Traicté de la grammaire Françoise*, chez Robert Estienne, 1557. Genève, Slatkine Reprints, 1972.

Remarquablement claire, la grammaire de Robert Estienne suit une démarche rigoureuse et systématique, encore empreinte du modèle latin dans sa tentative de trouver en français l'équivalent des cas latins. Robert Estienne commence par une présentation générale de la langue française et de son alphabet (p. 5-13). Il présente ensuite chacune des neuf parties du discours (nom, article, pronom, verbe, participe, adverbe, conjonction, préposition et interjection) dont il donne à chaque fois une définition avant d'en étudier les accidents.

Pierre La Ramée, dit Ramus, *Gramere*, Paris, André Wechel, 1562 ; *Grammaire*, Paris, André Wechel, 1572. Genève, Slatkine Reprints, 1972.

Ramus donne une première édition de sa *Gramere*, écrite en orthographe réformée, en 1562, puis une édition revue et augmentée en 1572, présentée sur deux colonnes (l'une en orthographe conservatrice, l'autre en orthographe ramiste) à partir du chapitre 8 (c'est-à-dire en excluant les chapitres consacrés à la présentation du système d'écriture).

Si Ramus s'inspire de Meigret auquel il emprunte de nombreux développements et exemples, il s'affranchit également de son modèle en adoptant des positions originales sur plusieurs points, en ne parlant plus des accidents des différentes parties du discours et en adoptant une structure particulière. Le développement se présente ainsi sous la forme d'un dialogue entre le disciple et son précepteur, identifiés respectivement par les initiales D et P au fil du texte. Les interventions du disciple servent essentiellement à

lancer le sujet de chaque chapitre. Le propos est organisé en deux parties, l'une consacrée à l'étymologie et l'autre à la syntaxe, que le précepteur définit comme étant « la seconde partie de Grammaire qui enseigne le bâtiment des mots entre eux par leur propriété, et est presque seulement en convenance et mutuelle communion des propriétés » (1562, p. 77). A noter qu'en 1562, un chapitre intitulé « syntaxe » (p. 76-78) marque indistinctement encore le début de cette seconde partie qui est mieux détachée dans la grammaire de 1572, organisée en deux livres (syntaxe, p. 124). Cette construction binaire de la grammaire ramiste en complique certes l'usage, puisqu'il faut chercher à plusieurs endroits les éléments relatifs à une même forme grammaticale, mais elle fait également son originalité et son intérêt.

### PRINCIPES DE CITATION

Nous citons les textes de Palsgrave et de Sylvius d'après les traductions françaises établies respectivement par Susan Baddeley et Colette Demaizière.

Nous indiquons à chaque fois la pagination du fac-similé et de la traduction.

Pour le texte de Palsgrave, nous introduisons, dans les exemples, l'emploi de l'apostrophe et des accents afin d'en faciliter la lecture et nous identifions par les abréviations L2 et L3 les livres de sa grammaire (présentation des parties du discours et annotations).

Afin d'en faciliter la lecture, les citations de Meigret et de Ramus sont transcrites en orthographe modernisée, en conservant la ponctuation originale.

Pour Ramus, nous distinguons par les chiffres romains I et II, les deux parties de ses grammaires (présentation des parties du discours et syntaxe).

Pour Robert Estienne enfin, nous nous basons sur le *reprint* de l'édition originale en nous contentant d'introduire les modifications d'usage : distinction *i/j*, *u/v* ; accentuation des finales ; emploi de l'apostrophe, distinction des homonymes (*à/a*, *où/ou*).